



Le 4^{ème} Défi Trails Lillois

Du vendredi 26 mars 2027, au dimanche 28 mars 2027 se déroulera le 4^{ème} Défi Trails Lillois. ...

Faire au choix, 1, 2 ou 3 trails sur le week-end.... Un défi à relever... Le principe est de faire découvrir Lille du côté Nature.

Les Trails Lillois empruntent sur ses parcours, plus de 90% de chemins et de sous-bois, en ne traversant que deux routes... ils mettent également en valeur le patrimoine historique de la Ville de Lille avec ses remparts et son bois de la Citadelle.

Outre cet aspect nature, ils empruntent un parcours accidenté qui étonne les concurrents, qui ne s'imaginent pas avoir tant de dénivelés dans la métropole.... avec quelques passages atypiques, mais gardons un peu de suspense pour les nouveaux....

Attention, ce n'est pas une course sur route, ni un cross... le balisage est composé de flèches au sol, pour les gros changements de direction, et de rubalise accrochée tous les 50 mètres environ...

Au programme, le vendredi « LA NOCTURNE », le samedi « LES 6 HEURES LILLOISES » et le dimanche « L'EXTREME LILLOIS »

Fin des inscriptions sur internet le 24 mars 2027 suivant les places disponibles....ATTENTION LE NOMBRE DE PLACES PAR COURSE EST LIMITE.

<http://seven-lille.com>

renseignements : seven.lille59@gmail.com

[Avant de nous faire un mail, vérifier que la réponse n'est pas sur le site. !!!](#)



DEFI TRAILS LILLOIS 2027

REGLEMENT

Article n°1-ORGANISATEURS

SEVEN Sport Extrême Pour Tous LILLE organise le 4^{ème} Défi Trails Lillois, du vendredi 26 mars au dimanche 28 mars 2027.

Article n°2- REGLEMENT SPORTIF

Justificatifs

Pour les personnes mineures de toutes nationalités, leur participation à une compétition ou une manifestation de l'article L. 331-5 du code du sport, est soumise à la présentation obligatoire à l'organisateur :

- D'une **licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running** délivrée par la **FFA**, en cours de validité à la date de la manifestation. Les autres licences délivrées par la FFA (Santé, Encadrement et Découverte ne sont pas acceptées). La licence Athlé entreprise est délivrée conformément aux Règlements généraux de la FFA.

Ou

-D'un **questionnaire relatif à son état de santé** renseigné conjointement par l'athlète et les personnes exerçant l'autorité parentale, dont le contenu est précisé par le code du sport. Les personnes exerçant l'autorité parentale sur le mineur attestent auprès de l'organisateur que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative. A défaut, elles sont tenues de produire un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique de l'athlétisme ou de la discipline concernée en compétition datant de moins de six mois.

Ou

-D'une **attestation délivrée par la FFA** depuis sa plateforme en ligne (<https://pps.athle.fr/>), sous format papier, digital, électronique, numéro unique ou de

type QR Code en fonction du choix de l'organisateur. Cette attestation sera valable pour une compétition.

Cette attestation permet le contrôle automatisé du questionnaire ou le cas échéant de la validité du certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique de l'athlétisme ou de la discipline concernée en compétition datant de moins de six mois.

Dans le cas où les participants étrangers sont tenus de fournir un certificat médical d'absence de contre-indication, ce certificat doit être rédigé en langue française, daté, signé et permettre l'authentification du médecin, que ce dernier soit ou non établi sur le territoire national. S'il n'est pas rédigé en langue française, une traduction en français doit être fournie.

Pour les personnes majeures de toutes nationalités, leur participation à une compétition est soumise à la présentation obligatoire à l'organisateur :

- **D'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA**, en cours de validité à la date de la manifestation. Les autres licences délivrées par la FFA (Santé et Encadrement ne sont pas acceptées ;

Ou

- **D'un titre de participation Pass Prévention Santé (ou « PPS »)**, sous format d'un numéro unique valide et délivré par la FFA via sa plateforme dédiée dont les conditions d'utilisation sont établies également par elle. Pour être valable, le PPS doit avoir été délivré au maximum un 1 an avant la date de la manifestation à laquelle la personne souhaite s'inscrire.

Pour cela, il faudra se connecter, sur la plateforme web dédiée

: <https://pps.athle.fr/> et y suivre les différentes étapes de la sensibilisation.

Dès lors, votre numéro de PPS vous sera délivré et celui-ci sera à renseigner sur votre fiche d'inscription.

Pour les licences étrangères, elles ne sont pas acceptées, inclus les licences émises par une fédération membre de World Athletics. Les licences délivrées par d'autres fédérations agréées ou délégataires ne permettent pas la participation à une compétition, à l'exception de celles délivrées par une fédération ayant conclu un partenariat avec la FFA prévoyant expressément la reconnaissance de leurs licences pour la participation à une compétition. La liste des fédérations partenaires entrant dans ce cas sera annexée au présent règlement le cas échéant.

Article n°3- LES PARCOURS

LA NOCTURNE - 26 mars 2027

- 12 km né en et avant 2011 : (1 tour)
- 23 km né en et avant 2009 : (2 tours)

Contrôle : Un point de contrôle électronique de passage est installé au milieu du parcours et un autre pour le 23 km au niveau du démarrage du 2^{ème} tour. Le point sera indiqué par un affichage. Un coureur ne pourra prétendre au podium, s'il n'a pas l'ensemble des contrôles validés et pourra être disqualifié

Une lampe (frontale ou de poche) est OBLIGATOIRE

LES 6H00 LILLOISES - 27 mars 2027

- Course contre le chrono né en et avant 2009
 - 20' pour faire 1 tour...(2km700/2km900)
 - 1 départ toutes les 20'
 - 15' sur le tour...5' de repos et c'est reparti....
 - 21' sur le tour ...La course s'arrête...

Règlement Spécifique : A partir de la 2^{ème} heure de course, le parcours sera agrandi d'environ 150 mètres.

Contrôle : Un point de contrôle électronique de passage est installé vers le milieu du circuit. Le point sera indiqué par un affichage. Un coureur ne pourra prétendre au podium, s'il n'a pas l'ensemble des contrôles validés et pourra être disqualifié.

L'EXTREME LILLOIS 28 mars 2027

- 8 km né en et avant 2011 (1 tour)
- 15 km né en et avant 2011 (1 tour)
- 30 km né en et avant 2009 (2 tours)
- 45 km né en et avant 2009 (3 tours)
- Baby Trail :
 - 3 km né de 2012 à 2015 (1 tour)
 - 1 km né en 2016 et 2018 (1 tour) pas de classement

Contrôle : Un point de contrôle électronique de passage est installé sur le milieu du parcours et un autre pour le 45 km et le 30 km au niveau du démarrage du nouveau tour. Le point sera indiqué par un affichage. Un coureur ne pourra prétendre au podium, s'il n'a pas l'ensemble des contrôles validés et pourra être disqualifié

- C'est un parcours nature composé à 90% en chemin et sous-bois. Parcours balisé et fléché au sol.
- Le dénivelé est d'environ 90 mètres D+, mais le calcul est imprécis du fait du parcours qui est une succession de montées et descentes.
- Les distances annoncées peuvent être à +/- 1 km 500 sur le parcours réel, par rapport aux conditions de traçage et l'état du terrain.

ATTENTION le tracé du parcours ne sera pas communiqué avant la course. Le traçage définitif se faisant la veille, en adaptant le parcours à la situation sur le terrain par rapport aux conditions météo et à l'état du terrain.

Article n°4 – RAVITAILLEMENT

La Nocturne

Seul un ravitaillement à l'arrivée est organisé.

Les 6h00 Lilloises

Pas de ravitaillement pour la 1^{ère} heure

Ravitaillement en eau entre la 1^{ère} et la 3^{ème} heure

Ravitaillement eau + fruits à partir de la 4^{ème} heure

L'Extrême Lillois

Des ravitaillements en course sont prévus pour le 30 km et 45 km. (1 ravitaillement par tour - Eau et Fruits)

Un ravitaillement en fin d'épreuve est prévu pour l'ensemble des courses.

Dans le cadre du développement durable, il est décidé de ne plus mettre de gobelets plastiques sur le ravitaillement intermédiaire du 45 km et du 30 km, et sur le ravitaillement final. Chaque coureur devra se munir d'un gobelet réutilisable, gourde, éco-tasse, etc

Article n°5- BARRIERE HORAIRE :

30 et 45 km

Dans le cadre du 30 et du 45 km, il est mis en place une barrière horaire.

La BARRIERE HORAIRE EST FIXEE A 12h15
(avec un départ à 8h30 pour le 45 km et 9h30 pour le 30 km)

A partir de cet horaire, les participants du 30 et du 45 km ne pourront plus s'engager sur un nouveau tour

L'organisation déclinera toutes responsabilités en cas d'incidents ou accidents, pour les coureurs qui s'engageront sur le 3^{ème} tour après la barrière horaire. Ils seront considérés « HORS COURSE »

Fin des Courses

A partir de 14h00, l'ensemble du dispositif des signaleurs sera levé sur le parcours et le chronométrage sera stoppé à 14h30. Les coureurs restants sur les parcours seront dirigés vers l'arrivée par le chemin le plus court et seront déclarés « HORS COURSE »

Article n°6– INSCRIPTIONS

Les inscriptions sont possibles directement sur le site internet (paiement en ligne-lien sécurisé) :

<http://seven-lille.com> jusqu'au 24 mars 2027 - 23h59

ou par courrier et payable par chèque à l'ordre de « SEVEN ».

jusqu'au 19 mars 2027 (cachet de la poste)

Le nombre d'inscrits sur les courses est fixé à titre indicatif à :

La Nocturne

- 12 km = 400
- 23 km = 400

Les 6h Lilloises

- Circuits = 150

L'Extrême Lillois

- 8 km = 400
- 30 km = 400
- 15 km = 400
- 45 km = 250
- Baby Trail 1 et 3 km = 100 par course

Un compteur sera visible sur le site internet ainsi qu'une liste des inscrits qui sera mise à jour régulièrement. Les inscriptions pourront être clôturées avant la date limite si le nombre de coureurs est atteint.

Le nombres de coureurs peut être modifié pour des raisons d'organisation et de sécurité.

Les bulletins sont à envoyer à :

**SEVEN -
4 impasse Delecourt 59112 ANNOEULLIN**

Date limite des inscriptions : **le 19 mars 2027** (suivant places disponibles)

Les dossards sont à retirer

- Vendredi 26 mars 2027 de 12h00 à 19h30
- Samedi 27 mars 2027 à partir de 8h00 à 17h00
- Dimanche 28 mars 2027 à partir de 07h00

(Attention changement d'heure !!!)

jusque 30' avant chaque course
Salle Youri Gagarine rue des bois blancs à Lille

**ATTENTION LES INSCRIPTIONS PEUVENT ETRE ARRETEES AVANT LA
DATE LIMITE SI LE NOMBRE D'INSCRITS SUR LA DISTANCE EST
ATTEINT OU POUR DES RAISONS D'ORGANISATION.**

Article n°7 : CHALLENGE DU DEFI TRAILS LILLOIS

Un challenge est organisé lors de ces trois jours.

L'idée est de faire 3 trails sur 3 jours, avec un classement final

Le classement se fera par rapport au résultat scratch de chaque course. Le vainqueur sera celui qui aura le moins de point.

Challenge Extrême :

***vendredi → 23 km
Samedi → 6 heures
Dimanche → 45 km***

Challenge :

***vendredi → 12 km
Samedi → 6 heures
Dimanche → 30 km***

Challenge Découverte :

***vendredi → 12 km
Samedi → 6 heures
Dimanche → 8 km***

Un classement Homme et un classement Femme seront établis

***1^{er} 1 point
2^{ème} 2 points
3^{ème} 3 points
4^{ème} 4 points***

Etc.....

Article n°8 – CESSION DE DOSSARD

Cession de dossard : Tout engagement est personnel. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. Toute personne disposant d'un dossard acquis en infraction avec le présent règlement pourra être disqualifiée. Le dossard devra être entièrement lisible lors de la course. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation

Pour céder son dossard :

- ***Option REVENTE DE DOSSARDS :*** *une option de revente de dossards sera possible directement sur le site d'inscription, dès qu'une course sera complète au niveau du nombre des inscrits. Attention cette revente n'est pas automatique, il faut qu'une personne rachète votre dossard.*
- ***Si vous cédez directement votre dossard :*** *une demande par mail devra être faite à l'organisation par la personne inscrite. Il faudra y préciser*
 - *Son nom prénom et course*
 - *Le nom prénom date de naissance de la personne remplaçante*
 - *Le certificat médical sera joint au mail ou déposé sur le site d'inscription après la validation du changement par l'organisation*
 - ***Modification possible jusqu'au 20 mars 2027 23h59***

Article n°9 – LES HORAIRES DE DEPART

LA NOCTURNE 26 mars 2027

- | | | |
|---------|-------|--------|
| • 12 km | 19h45 | 230 D+ |
| • 23 km | 20h30 | 90 D+ |

LES 6h LILLOISES 27 mars 2027

- | | | |
|----------------|-------|--------|
| • Les 6 heures | 10h00 | 100 D+ |
|----------------|-------|--------|

TRAIL EXTREME LILLOIS. 28 mars 2027

- | | | |
|---------------------|-------|--------|
| • 45 km : | 8h30 | 290 D+ |
| • 30 km : | 9h30 | 240 D+ |
| • 15 km : | 10h45 | 90 D+ |
| • 8 km : | 11h30 | 90 D+ |
| • Baby Trail : 3 km | 12h00 | |
| • Baby Trail 1 km | 12h30 | |

Article n°10 – ACCUEIL-DEPART et ARRIVEE

L'ensemble de l'organisation est centralisé dans et autour de salle Youri Gagarine rue des Bois Blancs à LILLE.

Il y a des vestiaires et douches dans la salle, et des consignes sont organisées.

Article n°11 – RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Tout abandon de matériel, tout jet de déchet (ex : gels), hors des lieux prévus à cet effet (zones de ravitaillement) entraînera la disqualification du concurrent fautif.

Article n°12 – ASSURANCE

Les organisateurs sont couverts par une assurance Responsabilité Civile. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Article n°13 – ACCUEIL-DEPART et ARRIVEE

Un dispositif de secours est mis en place pour pouvoir intervenir au plus vite à tous points du parcours grâce au Poste de Secours placé dans la salle.

Les secouristes avec le médecin présent pourront déclarer hors course un coureur pour des raisons médicales et de sécurité.

En cas d'accident d'une personne, tout concurrent est tenu à porter assistance ou de prévenir au plus vite l'organisation (N° de téléphone sur le dossard, signaleurs).

Article n°14 – LES RECOMPENSES

Une médaille Finisher sera remis à chaque participant à l'arrivée. Attention pour les 6 heures Lilloises, la médaille Finisher sera remise à partir de la 3^{ème} heure d'épreuve.

Le classement se fera par épreuve au Scratch.

Le classement se fera par épreuve au Scratch pour les courses de la Nocture et de l'Extrême Lillois

1^{er} 2^{ème} 3^{ème} Homme par course

1^{ère} 2^{ème} 3^{ème} Femme par course

Pour les 6 heures Lilloises, le classement final sera fait par l'addition du temps de chaque tour.

Seuls les coureurs ayant fini les 6 heures de courses, pourront prétendre aux podiums.

Article n°15 – FORCE MAJEURE

En cas de force majeure, l'organisateur pourra à tout moment mettre fin à la manifestation. Les participants en seront prévenus par tous les moyens possibles, ils devront alors se conformer strictement aux directives de l'organisation. Le non-respect de ces consignes entraînera de- facto la fin de la responsabilité de l'organisateur. Le participant ne pourra prétendre à aucun remboursement, ni aucune indemnité à ce titre.

L'organisation pourra également être annulée avant son lancement sur ordre et obligation des autorités de tutelle. Le participant ne pourra prétendre à aucun remboursement, ni aucune indemnité à ce titre.

Article n°16 – COUVERTURE PHOTO ET IMAGE

Du fait de son engagement, le concurrent donne droit à l'organisation un pouvoir tacite pour utiliser toute image ou photo concernant l'événement, dans le cadre de la promotion de celui-ci.

Article n°17 – CONDITIONS GENERALES

Tous les concurrents s'engagent à se soumettre aux règles de l'épreuve par le seul fait de leur inscription et dégagent la responsabilité des organisateurs pour tout incident ou accident pouvant survenir avant, pendant et après l'épreuve.



<http://seven-lille.com>
INSCRIPTION CHALLENGE
Inscription Unique



NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal et Ville Téléphone :

Email : date de Naissance sexe

TARIFS INSCRIPTIONS	CHALLENGE EXTREME	CHALLENGE	CHALLENGE DECOUVERTE	Formule repas vendredi	Formule repas Samedi	Formule repas dimanche
	23 / 6h / 45	12 / 6h / 30	12 / 6h / 8	8 €	8 €	8 €
Jusqu'au 28/02/27	60€	50€	40€	8 €	8 €	8 €
Jusqu'au 19/03/27	70€	60€	50€	8 €	8 €	8 €
Catégorie	2009 et avant	2009 et avant	2009 et avant	Sandwich ou Hotdog		

Entourez la course choisie Chèque à l'ordre de SEVEN

CERTIFICAT MEDICAL : Conformément aux articles L231-2 et L231-3 du code du sport et à l'article II A de la réglementation HS de la FFA seront acceptés : Résumé du texte

- Je joins une copie de ma licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running ou un Pass' Running, délivré par la FFA, ou par la FCD, la FFSA, la FFH, la FSASPTT, la FSCF, la FSGT et l'UFOLEP en cours de validité à la date de la manifestation ou une Attestation Prévention Santé
- Je joins mon certificat médical de non-contre indication à la pratique de l'Athlétisme ou sport en compétition ou de la Course à pied en compétition, datant de moins d'un an à la date de la compétition, ou sa copie.

ATTENTION LE TEXTE COMPLET POUR LE CERTICAT MEDICAL EST SUR LE SITE INTERNET

Je soussigné(e), ainsi que mes ayant droits, accepte le règlement de cette épreuve. J'autorise les organisateurs à utiliser les photos, films ou tout autre enregistrement de cet événement et sur lequel je figurerai, notamment les résultats. Par notre intermédiaire, vous pourrez recevoir des propositions de partenaires ou autres organisateurs. Conformément aux dispositions de la Loi " Informatique et Liberté " n° 78-17 du 11 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Si vous le souhaitez, il vous suffit de nous écrire en nous indiquant votre nom, prénom et adresse. Idem pour la non publication de vos résultats sur notre site et celui de la FFA : seven.lille59@gmail.com

Je m'engage à prendre connaissance du règlement de l'épreuve sur votre site <http://seven-lille.com> **Date et signature (par le représentant légal pour les mineurs)**

DATE LIMITE INSCRIPTION COURRIER: 19 Mars 2027 (cachet de la poste)

Envoyer à: SEVEN 4 impasse Delecourt 59112 ANNOEULLIN

DATE LIMITE INSCRIPTION INTERNET: 24 Mars 2027 [http:// seven-lille.com](http://seven-lille.com)





<http://seven-lille.com>

LA NOCTURNE : VENDREDI 26 MARS 2027

Inscription Unique

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal et Ville Téléphone :

Email : date de Naissance sexe

TARIFS INSCRIPTIONS	12 km	22 km	Formule Repas
Jusqu'au 28/02/27	15 €	18 €	8 €
Jusqu'au 19/03/27	20 €	23 €	8 €
NB de places	400	400	Hotdog ou Sandwich
Catégorie	Né avant 2011 sauf 22 km 2009		

Entourez la course choisie Chèque à l'ordre de SEVEN

Inscription Challenge DEFI TRAILS LILLOIS – Bulletin Spécifique

CERTIFICAT MEDICAL : Conformément aux articles L231-2 et L231-3 du code du sport et à l'article II A de la réglementation HS de la FFA seront acceptés : Résumé du texte

- Je joins une copie de ma licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running ou un Pass' Running, délivré par la FFA, ou par la FCD, la FFSA, la FFH, la FSASPTT, la FSCF, la FSGT et l'UFOLEP en cours de validité à la date de la manifestation ou une Attestation Prévention Santé
- Je joins mon certificat médical de non-contre indication à la pratique de l'Athlétisme ou sport en compétition ou de la Course à pied en compétition, datant de moins d'un an à la date de la compétition, ou sa copie.

ATTENTION LE TEXTE COMPLET POUR LE CERTICAT MEDICAL EST SUR LE SITE INTERNET

Je soussigné(e), ainsi que mes ayant droits, accepte le règlement de cette épreuve. J'autorise les organisateurs à utiliser les photos, films ou tout autre enregistrement de cet événement et sur lequel je figurerai, notamment les résultats. Par notre intermédiaire, vous pourrez recevoir des propositions de partenaires ou autres organisateurs. Conformément aux dispositions de la Loi " Informatique et Liberté " n° 78-17 du 11 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Si vous le souhaitez, il vous suffit de nous écrire en nous indiquant votre nom, prénom et adresse. Idem pour la non publication de vos résultats sur notre site et celui de la FFA : seven.lille59@gmail.com

Je m'engage à prendre connaissance du règlement de l'épreuve sur votre site <http://seven-lille.com> Date et signature (par le représentant légal pour les mineurs)

DATE LIMITE INSCRIPTION COURRIER: 19 Mars 2027 (cachet de la poste)

Envoyer à: SEVEN 4 impasse Delecourt 59112 ANNOEULLIN

DATE LIMITE INSCRIPTION INTERNET: 24 Mars 2027 [http:// seven-lille.com](http://seven-lille.com)





<http://seven-lille.com>



LES 6 HEURES LILLOISES : SAMEDI 27 MARS 2027

Inscription Unique

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal et Ville Téléphone :

Email : date de Naissance sexe

TARIFS INSCRIPTIONS	6 heures	Formule Repas
Jusqu'au 28/02/27	28€	8€
Jusqu'au 25/03/27	35€	8€
NB de places	150	
Catégorie	2009 et avant	

Entourez la course choisie Chèque à l'ordre de SEVEN

Inscription Challenge DEFI TRAILS LILLOIS – Bulletin Spécifique

CERTIFICAT MEDICAL : Conformément aux articles L231-2 et L231-3 du code du sport et à l'article II A de la réglementation HS de la FFA seront acceptés : Résumé du texte

- Je joins une copie de ma licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running ou un Pass' Running, délivré par la FFA, ou par la FCD, la FFSA, la FFH, la FSASPTT, la FSCF, la FSGT et l'UFOLEP en cours de validité à la date de la manifestation ou une Attestation Prévention Santé
- Je joins mon certificat médical de non-contre indication à la pratique de l'Athlétisme ou sport en compétition ou de la Course à pied en compétition, datant de moins d'un an à la date de la compétition, ou sa copie.

ATTENTION LE TEXTE COMPLET POUR LE CERTICAT MEDICAL EST SUR LE SITE INTERNET

Je soussigné(e), ainsi que mes ayant droits, accepte le règlement de cette épreuve. J'autorise les organisateurs à utiliser les photos, films ou tout autre enregistrement de cet événement et sur lequel je figurerai, notamment les résultats. Par notre intermédiaire, vous pourrez recevoir des propositions de partenaires ou autres organisateurs. Conformément aux dispositions de la Loi " Informatique et Liberté " n° 78-17 du 11 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Si vous le souhaitez, il vous suffit de nous écrire en nous indiquant votre nom, prénom et adresse. Idem pour la non publication de vos résultats sur notre site et celui de la FFA : seven.lille59@gmail.com

Je m'engage à prendre connaissance du règlement de l'épreuve sur votre site <http://seve-lille.com> Date et signature (par le représentant légal pour les mineurs)

DATE LIMITE INSCRIPTION COURRIER: 19 Mars 2027 (cachet de la poste)

Envoyer à: SEVEN 4 impasse Delecourt 59112 ANNOEULLIN

DATE LIMITE INSCRIPTION INTERNET: 24 Mars 2027 [http:// seven-lille.com](http://seven-lille.com)





<http://seven-lille.com>



L'EXTREME LILLOIS : DIMANCHE 28 MARS 2027

Inscription Unique

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal et Ville Téléphone :

Email : date de Naissance sexe

TARIFS INSCRIPTIONS	8 km	15 km	30 km	45 km	3 km	1 km	Formule repas
Jusqu'au 28/02/27	13 €	16 €	20 €	30 €	6 €	3 €	8 €
Jusqu'au 19/03/27	17 €	20 €	25 €	35 €	8 €	5 €	8 €
NB de places	400	400	400	200	100	100	Sandwich
Catégorie	2011 et avant	2011 et avant	2011 et avant	2009 et avant	De 2012 à 2015	De 2016 à 2017	Hotdog

Entourez la course choisie Chèque à l'ordre de SEVEN

Inscription Challenge DEFIL TRAILS LILLOIS - Bulletin Spécifique

CERTIFICAT MEDICAL : Conformément aux articles L231-2 et L231-3 du code du sport et à l'article II A de la réglementation HS de la FFA seront acceptés : Résumé du texte

- Je joins une copie de ma licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running ou un Pass' Running, délivré par la FFA, ou par la FCD, la FFSA, la FFH, la FSASPTT, la FSCF, la FSGT et l'UFOLEP en cours de validité à la date de la manifestation ou une Attestation Prévention Santé
- Je joins mon certificat médical de non-contre indication à la pratique de l'Athlétisme ou sport en compétition ou de la Course à pied en compétition, datant de moins d'un an à la date de la compétition, ou sa copie.

ATTENTION LE TEXTE COMPLET POUR LE CERTICAT MEDICAL EST SUR LE SITE INTERNET

Je soussigné(e), ainsi que mes ayant droits, accepte le règlement de cette épreuve. J'autorise les organisateurs à utiliser les photos, films ou tout autre enregistrement de cet événement et sur lequel je figurerai, notamment les résultats. Par notre intermédiaire, vous pourrez recevoir des propositions de partenaires ou autres organisateurs. Conformément aux dispositions de la Loi " Informatique et Liberté " n° 78-17 du 11 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Si vous le souhaitez, il vous suffit de nous écrire en nous indiquant votre nom, prénom et adresse. Idem pour la non publication de vos résultats sur notre site et celui de la FFA : seven.lille59@gmail.com

Je m'engage à prendre connaissance du règlement de l'épreuve sur votre site <http://seven-lille.com> Date et signature (par le représentant légal pour les mineurs)

DATE LIMITE INSCRIPTION COURRIER: 19 Mars 2027 (cachet de la poste)

Envoyer à: SEVEN 4 impasse Delecourt 59112 ANNOEULLIN

DATE LIMITE INSCRIPTION INTERNET: 24 Mars 2027 [http:// seven-lille.com](http://seven-lille.com)

